

Tous et toutes en grève le 19 mars... et après !?

Et 1, et 2, et 3... Zéro !

Même massives, les journées d'action **éparpillées** dans l'année (revendication après revendication, région après région, secteur après secteur, entreprise par entreprise) ne servent à rien ou à pas grand chose.

Le pourquoi du comment

Mais nous pouvons faire reculer le gouvernement : on l'a vu avec la réforme du Bac par la mobilisation des lycéens ! De même, nous salarié.e.s, **en bloquant l'économie**, nous pouvons instaurer un rapport de force décisif vis du vis de l'État et du patronat. C'est ce que permet la grève générale **reconductible**.

Le comment du pourquoi

Nous devons dès aujourd'hui préparer la reconduction de la grève générale du 19 mars :

- **en faisant pression** sur les délégués CGT, CFDT, FO, etc. présents sur nos lieux de travail,
- en nous organisant **collectivement** sans eux quand ils sont trop mous ou quand ils sont absents,
- en créant des **sections syndicales CNT** sur nos lieux de travail et en renforçant celles qui existent,
- en organisant des **AG** (voir ci-dessous) dans nos entreprises, nos bureaux, nos écoles, nos quartiers...

* Pour nous, syndiqués CNT, les AG (assemblées générales) doivent fonctionner de manière à être une instance de démocratie directe et non un instrument de manipulation. L'AG est souveraine : ce sont les décisions élaborées par elle qui doivent primer, non des décisions venues d'ailleurs (de directions syndicales ou politiques). Tous et toutes ont la parole (syndiqué.e.s ou non syndiqué.e.s). On peut parler en son nom propre ou, si l'on est mandaté, au nom de son collectif ou de son syndicat (sans pour autant utiliser l'AG comme « tribune syndicale »). Un compte rendu des résolutions

prises doit être fait puis diffusé et rendu accessible. S'il y a besoin d'élire des délégués, leurs mandats doivent être précis et impératifs. Ils sont désignés à chaque fois pour éviter les « professionnels de la délégation ». Après délégation, ils doivent rendre compte de ce qu'ils ont dit ou signé. Les AG sont nécessaires dans un mouvement revendicatif car elles permettent à tous et toutes de s'exprimer et de prendre collectivement des décisions (reconduire ou suspendre une grève par exemple).



Ho hisse !

Une grève reconductible se ne décrète pas en appuyant sur un bouton. Et la plupart des organisations syndicales ne la feront que **poussées par la « base »**. Alors, allons y, poussons ! Que les plus motivé.e.s d'entre nous montrent le chemin en reconduisant la grève **dès le 20 mars**.

Oui, mais pour quoi ?

- Pour des services publics (santé, transports, éducation...) gratuits et de qualité,
- Pour l'augmentation des salaires selon une échelle décroissante de 300 euros net pour les salaires les moins élevés à rien pour les salaires au-dessus de deux fois le SMIC réévalué. Notre objectif final est l'abolition de toutes les hiérarchies salariales et la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses et l'autogestion.
- Pour la requalification des CDD en CDI et la titularisation sans condition de tous les précaires du public,
- Pour un chômage, total ou partiel, payé à 100 %,